Cahier 21/24

Auteur(s) : Feraoun, Mouloud

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

32 Fichier(s)

Citer cette page

Feraoun, Mouloud, Cahier 21/24, avril 61- août 61 1961.04.24 - 1961.08.28. Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Consulté le 26/04/2024 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/francophone/items/show/3609

Description & analyse

AnalyseRéactions de Mouloud Feraoun au "putsh des généraux"; les 22-25 avril 1961 (F. 1r.).
Échec des négociations à Lugrin, les 19-28 juillet 1961 (F. 1v.).
Procès et acquitement du capitaine Georges Oudinot qui a servi à Béni-Douala (F. 2r./v.).
Premières exactions de l'O.A.S. (F. 2v.).
Auteur de l'analyseResztak, Karolina (08.02.2020)
RévisionResztak, Karolina (15.02.2020)

Informations générales

LangueFrançais
CoteREC_MAN_JOUR21
Nature du documentmanuscrit
Collationcahier "Le Bardo", 8 feuillets, 16 pages.
Supportcahier d'écolier
État général du documentBon
Localisation du documentFondation Mouloud Feraoun Villa C93, Parc Miremont, Air De France Bouzaréah, Alger Algérie Courriel : mouloud.feraoun.officiel@gmail.com

Présentation

Sous-titreavril 61- août 61
Date1961.04.24 - 1961.08.28
GenreJournal intime
Mentions légalesFiche : équipe Manuscrits francophones, ITEM (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Éditeur de la ficheClaire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Notice créée par Karolina Resztak Notice créée le 08/02/2020 Dernière modification le 01/09/2022

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

il avait tout avoué, sous la torture. Sans l'intervention du pasteur Rolland on l'aurait achevé. C'était normal.

— normal?

— Oui, dans ce cas l'armée tue. Et les gens admettent...

Ainsi, voilà encore un cas particulier. Le Capitaine de B.D dont je dis beaucoup de mal a consenti à ~~de~~ laisser la vie à Medjeber. Alors pour Medjeber, ce Capitaine est bien un bon dieu. Pour beaucoup d'autres aussi, j'en suis sûr: ceux qu'il a laissés vivre, ceux qu'il a laissés ~~se~~ mourir. Pauvre monsieur, je ne voudrais pas être à sa place. Qui oserait le condamner? Le tribunal militaire, lui, a bien compris son drame: "Cinq minutes avaient suffi..."

21 Août — Un joli coco: c'est le titre d'une note d'"Huron" dans le "Canard enchaîné". Ce drôle de coco est revenu paraît-il "Français de Tunisie". Il y a quatre ans ce Monsieur que je croyais "Français du Maroc" alors qu'il se disait "Français d'Algérie" m'avait traité de ~~faux~~ "faux monnayeur" et incitait le FLN à m'exécuter. C'était un salaud et je le lui ai dit. Eh! bien, il en dépit de ces changements de patries adoptives, il reste le même. Il attend le moment critique et vous ~~cracha~~ désigne pour le poteau dans un style bien à lui et avec l'inconscience de la bêtise incurable parce qu'elle se croit intelligente! Un bon point pour le Huron. Merci "Canard".

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

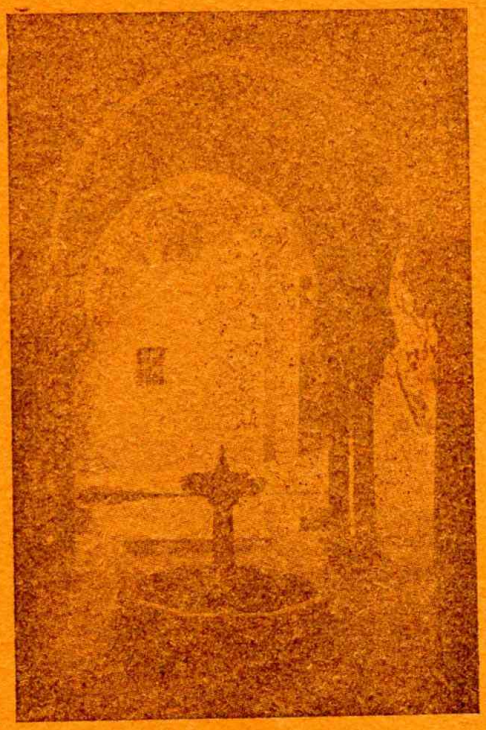

"LE BARDO"

LIBRAIRIE M. CLERRE - 37, Rue Michelet — ALGER

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

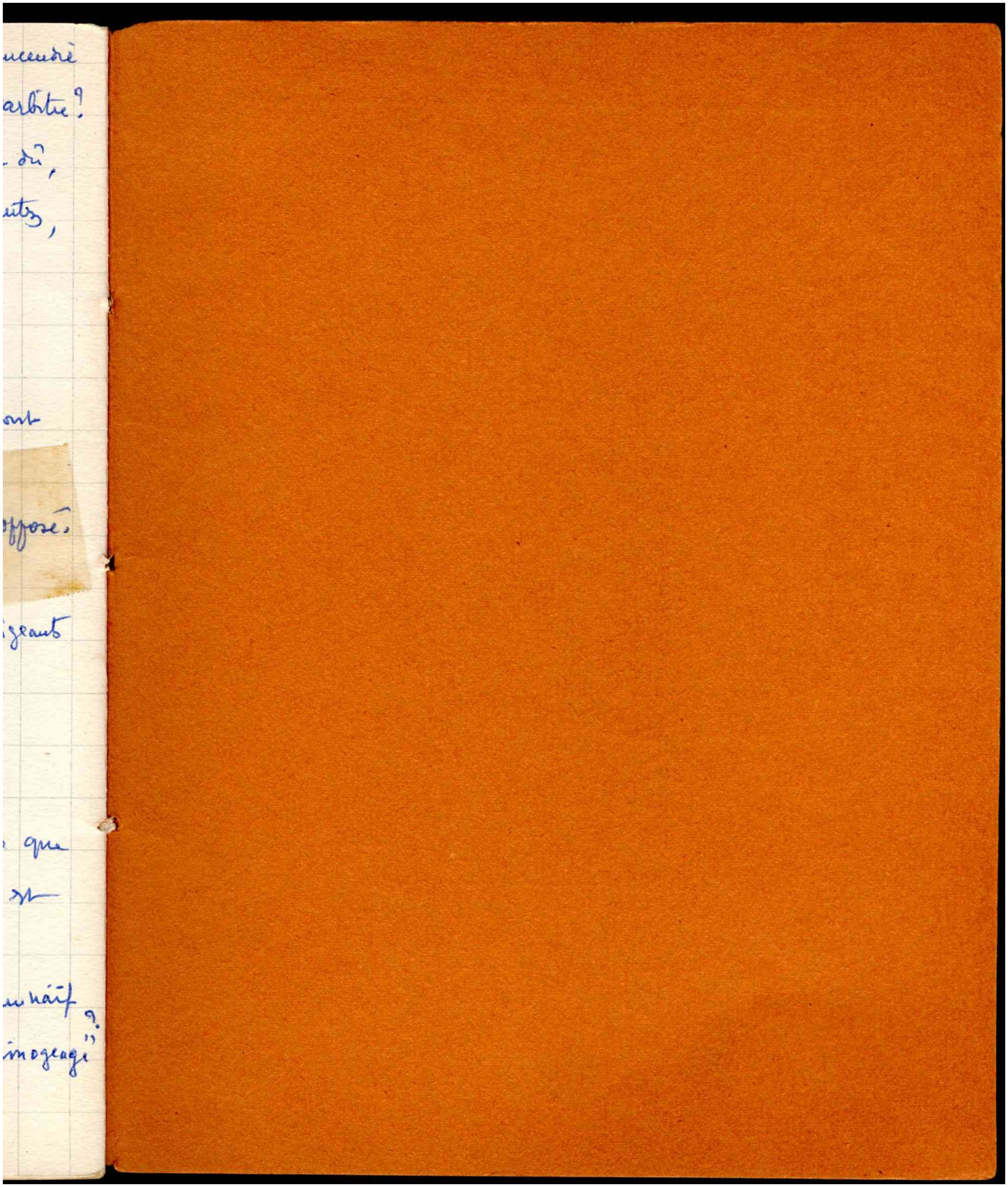

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

bilite du FLN dans cette affaire. Si l'on en croit le porte-parole, les émissaires du GPRA ne seraient revenus sur les bords du lac Léman qu'animés des meilleures intentions du monde. A l'entendre, ils étaient prêts à discuter de tout : des garanties de la coopération entre les minorités, de l'association entre la France et l'Algérie et cela dans le plus large esprit de conciliation...

Malheureusement, il y a la suite, et M. Malek a été bien obligé de l'invoquer. Mais il s'en est tiré moins bien que d'habitude. Il faut admettre que son habileté est moins en cause que la faiblesse du dossier qu'il avait à plaider.

Aucun de ses arguments, aucune de ses périphrases ne peuvent démontrer que le GPRA a fait bel et bien du Sahara un préalable à toute discussion. Il a eu beau ne pas prononcer le mot, chacun fut convaincu qu'il ne s'agissait pas d'autre chose.

En fait, ceci confirme ce que nous écrivions il y a deux mois lors de la conversation d'Evian, à savoir que quoi qu'il dise, ceux du FLN sont moins des négociateurs que des révolutionnaires et, qu'en cas de litige sérieux, ce sont les seconds qui chez eux l'emportent toujours sur les premiers.

Il reste à se demander si le GPRA, en prenant cette grave décision, a bien pesé le poids de ses responsabilités. Que peut-il attendre désormais de son geste ?

A moins qu'il n'ait décidé de jouer la carte du pire — et nous le pensons — une impossible congolisation de l'Algérie.

Mais, on ne s'explique pas son attitude.

Mesures de sécurité

EVIAN - LUGRIN (A.F.P.). — Première surprise de la journée d'hier : c'est sous la protection de quatre auto-mitrailleuses, armées de canons anti-aériens, que s'est effectuée l'arrivée des hélicoptères amenant de Bois d'Avault les délégués du F.L.N.

Ces auto-mitrailleuses, qui avaient déjà été installées aux abords de

sur l'accord donné précédemment

« Ce faisant, a poursuivi M. Thibaud, la délégation du F.L.N. est revenue sur l'accord donné précédemment à la méthode de travail.

» Dans ces conditions, l'ajournement intervient, à sa demande, avant qu'ait été abordé aucun des points dont elle avait reconnu qu'ils constituaient chacun un aspect essentiel du problème ».

« C'est ainsi, a dit encore le porte-parole de la délégation française, que ni les mesures d'apaisement et de cessez-le-feu, ni les questions relatives à la période transitoire, ni la collaboration organique entre les communautés, ni les problèmes de coopération entre la France et l'Algérie n'ont pu être discutés.

» Or, la délégation F.L.N. s'était déclarée prête à traiter maintenant ces problèmes dont elle avait elle-même reconnu le caractère fondamental, aussi bien pour ramener la paix que pour construire l'Algérie. »

M. Thibaud a conclu : « Une négociation ne peut se nouer et éventuellement aboutir, que si tous les aspects du problème sont abordés de manière à dégager les grandes lignes d'une conclusion d'ensemble. La conversation engagée s'est donc heurtée à un préalable impératif du F.L.N. ».

Deux tête-à-tête Joxe - Belkacem Krim

M. Joxe et M. Belkacem Krim avaient eu deux entretiens en tête-à-tête jeudi et hier. Chacun de ces entretiens avait duré plus d'une heure, a indiqué le porte-parole de la délégation française...

Il s'agit d'une suspension et non d'une rupture aux termes mêmes employés par le F.L.N., a dit encore le porte-parole français. Toutefois, la délégation du FLN n'a pas été en mesure de dire pour combien de temps elle demandait cette suspension.

La délégation française s'est fait donner acte que la suspension sans

h. 30 à 11 h. 45 et la seconde hier de 16 heures à 17 h. 30. « Sur l'initiative de notre délégation, a indiqué M. Malek, la délégation française avait accepté hier le principe de la rencontre qui a eu lieu aujourd'hui. Dans notre esprit cette rencontre avait pour but de déployer de nouveaux efforts pour dégager la négociation de l'impasse dans laquelle elle se trouvait. »

Poursuivant son exposé et évoquant le problème du Sahara, M. Redha Malek a déclaré : « Nous avons constaté au cours des trois séances consacrées au Sahara que la position de la délégation française était figée. La délégation se reportait au discours du 16 septembre 1959 qui prévoyait l'autodétermination dans les treize départements de l'Algérie, le Sahara étant par conséquent exclu. Cette position, nous l'avons retrouvée en 1961. La délégation française a bien présenté un plan d'exploitation du Sahara mais dans le cadre d'une souveraineté française sur celui-ci, l'Algérie étant ainsi considérée comme un Etat riverain et un pays de transit pour l'écoulement des richesses sahariennes ».

« Le cessez-le-feu, a déclaré ensuite M. Malek, ne se discute pas si l'on ne discute pas d'abord de l'intégrité territoriale de l'Algérie. Nous aurions pu débattre d'autres problèmes figurant à l'ordre du jour si nous avions la certitude ou l'impression que l'on reviendrait sur la question du Sahara. Or sur ce point il n'y avait pas d'espoir ».

« Une guerre pour le pétrole »

« Il ressort de l'attitude française, a dit encore M. Malek, que la question de la souveraineté politique sur le Sahara doit être reportée à plus tard, c'est-à-dire qu'elle fera l'objet de discussions entre le gouvernement d'une Algérie indépendante réduite aux treize départements algériens du Nord et le gouvernement français. »

« En persistant dans cetet attitude, a dit encore M. Malek, le gouvernement français et la délégation française prennent une lourde responsabilité, car la guerre d'Algérie risque de se poursuivre en prenant l'allure d'une guerre pour le contrôle des richesses sahariennes, d'une guerre pour le pétrole si vous voulez. »

« Il était vain, a poursuivi le porte-parole du F.L.N., d'escompter une évolution de la délégation française au cours des pourparlers de Lugrin. Son attitude revenait à nous forcer la main en nous imposant le partage, le dépeçage de notre pays. C'est ainsi que nous sommes arrivés à une impasse... Les circonstances des pourparlers, l'attitude de la délégation française ont imposé d'eux-mêmes cette suspension. Je dois souligner que la délégation française est convenue que, sur la question du Sahara, le débat était épuisé et que nous n'avions plus rien à nous dire. »

« Il s'agit d'une suspension sans fixation de date de reprise », a dit enfin M. Malek, « avec la possibilité de reprendre contact par des voies convenues entre les deux délégations ».

Aucune question n'a été posée au porte-parole du FLN, qui a remercié son auditoire immédiatement après son exposé. Il a indiqué que le chef de la délégation algérienne, M. Belkacem Krim, donnerait une conférence de presse télévisée lundi à 17 heures.

On prévoit le départ pour Tunis de la délégation algérienne dans le milieu de la semaine prochaine.

-z

DES LE MOIS D'AVRIL 1962

Des relais spatiaux pour les télécommunications entre la France et les U.S.A.

annonce le secrétaire général du ministère des P. et T.

LILLE (A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Lille, M. Cabanne, secrétaire général du ministère des P. et T. a déclaré que bientôt, des relais spatiaux existeront entre la France et l'Amérique. Les Américains comptent lancer, en effet, dans ce but leur premier satellite en avril prochain. ».

M. Cabanne avait été amené à faire cette déclaration après avoir exposé le développement, en France, du trafic des télécommunications, trafic qui, cette année, dépassera 10 %. « 120.000 demandes d'installations téléphoniques sont encore à satisfaire », a précisé M. Cabannes. « Ce retard, a-t-il ajouté, provient de l'absence totale d'investissements pendant la période 1940-1945. Pour le rattraper, les autorisations de programme sont passées, entre 1958 et 1962, de 50 à 100 milliards.

12 à 15 % de bénéfices

Traitant d'une manière plus générale des recettes des P. et T., M. Cabanne a déclaré : « Ces recettes sont, dans l'ensemble, largement supérieures aux dépenses d'exploitation, mais le service des chèques postaux coûte de l'argent à notre administration ».

M. Cabanne a précisé que les bénéfices de son administration sont de l'ordre de 12 à 15 %, mais qu'elle doit faire face à des dépenses d'investissements conisdérables.

A propos du service des chèques postaux, M. Cabanne a déclaré :

« Les sommes qui y sont déposées sont de l'ordre de 12 milliards de NF. Comme dans la plupart des autres pays, elles devraient être placées et rapporter un intérêt de l'ordre de 3 %. Or, chez nous, le Trésor qui place ces sommes ne consent qu'un intérêt de 1,5 %, ce qui est tout à fait insuffisant pour couvrir les dépenses du service ».

Chèques postaux + Caisse d'épargne 1.000 milliards de NF par an

Sur le plan financier, M. Cabanne a encore indiqué que l'ensemble des dépôts à la Caisse nationale d'épargne atteint 13 milliards de nouveaux francs.

En une année, le mouvement des fonds de cet organisme et des chèques-postaux atteint 1.000 milliards de nouveaux francs.

Parlant enfin des effectifs, M. Cabanne a indiqué que l'administration des P. et T. compte actuellement 250.000 agents ; elle utilise pour ses services postaux 500 wagons, 12 à 13.000 voitures et quinze avions ainsi que quatre navires poseurs de câbles sous-marins.

Le père de Soraya n'est plus ambassadeur à Bonn

Bonn (UPI). — M. Khalil Esfandiary, père de la princesse Soraya, ambassadeur d'Iran à Bonn depuis 1955, a été remplacé à l'ambassade par l'émir Koshro Afschar-Ghasemlu, ancien ministre à Londres.

L'émir a pris ses fonctions dès jeudi, annonce l'ambassade d'Iran.

On précise de source informée que M. Khalil Esfandiari restera probablement en Allemagne, où il s'occuperait désormais d'affaires privées.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

LUGRIN : SUSPENSION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Sans doute, on peut s'étonner de cette rupture — ou suspension si l'on préfère — brutale après l'accord intervenu mardi sur la méthode française, Celle-ci ne permettait-elle pas, en effet, d'aborder tous les sujets, en remettant à plus tard les plus litigieux ? Il était donc permis d'interpréter au départ, l'adhésion du FLN au plan français, comme la volonté de survoler les terrains minés pour mieux rechercher, dès maintenant, les points d'entente susceptibles de nouer la négociation.

Certes, quelques heures seulement après la proclamation de cet accord, un doute naissait déjà dans les esprits. Les propos tenus dans l'entourage du Bois-d'Avault laissaient penser que la méthode française n'était pas comprise là-bas comme par ses auteurs. On commençait à se demander sérieusement si le FLN — trahissant l'esprit de la méthode — n'allait pas finalement se refuser à aborder la discussion d'autres problèmes tant que la question saharienne n'aurait pas été tranchée selon ses vœux. Bref, s'il n'allait pas faire du Sahara un préalable à l'ouverture des négociations. Maintenant on est fixé : La réponse à la question que l'on se pose depuis deux jours est affirmative. Les explications fournies hier soir par M. Malek ne sauraient atténuer la responsabilité du FLN dans cette affaire. Si l'on en croit le porte-parole, les émissaires du GPRA ne seraient revenus sur les bords du lac Léman qu'animés des meilleures intentions du monde. A l'entendre, ils étaient prêts à discuter de tout : des garanties de la coopération entre les minorités, de l'association entre la France et l'Algérie et cela dans le plus large esprit de conciliation...

Malheureusement, il y a la suite, et M. Malek a été bien obligé de l'invoquer. Mais il s'en est tiré moins bien que d'habitude. Il faut admettre que son habileté est moins en cause que la faiblesse du dossier qu'il avait à plaider.

Aucun de ses arguments, aucune de ses périphrases ne peuvent démontrer que le GPRA a fait bel et bien du Sahara un préalable à toute discussion. Il a eu beau ne pas prononcer le mot, chacun fut convaincu qu'il ne s'agissait pas d'autre chose.

En fait, ceci confirme ce que nous écrivions il y a deux mois lors de la conversation d'Evian, à savoir que quoi qu'il dise, ceux du FLN sont moins des négociateurs que des révolutionnaires et, qu'en cas de litige sérieux, ce sont les seconds qui chez eux l'emportent toujours sur les premiers.

Il reste à se demander si le GPRA, en prenant cette grave décision, a bien pesé le poids de ses responsabilités. Que peut-il attendre désormais de son geste ?

A moins qu'il n'ait décidé de jouer la carte du pire — et nous le pensons — une impossible congolisation de l'Algérie.

Mais, on ne s'explique pas son attitude.

Mesures de sécurité

EVIAN - LUGRIN (A.F.P.). — Première surprise de la journée d'hier : c'est sous la protection de quatre auto-mitrailleuses, armées de canons anti-aériens, que s'est effectuée l'arrivée des hélicoptères amenant de Bois d'Avault les délégués du F.L.N.

Ces auto-mitrailleuses, qui avaient déjà été installées aux abords de l'Hôtel du Parc lors de la première phase des négociations, avaient été mises en place jeudi soir sur le petit terrain de sport de Lugrin. Les 80 artilleurs affectés à cette batterie anti-aérienne avaient établi leur cantonnement à proximité du château.

Ajournement

Sous cette même protection, les délégués du F.L.N. s'en retournaient à 18 h. 20, la séance — la dernière de cette deuxième phase des pourparlers — s'étant terminée à 18 h. 15.

Presque aussitôt après, M. Thibaud, porte-parole de la délégation française, rejoignait les journalistes auxquels il faisait la déclaration suivante :

« Au terme d'une longue discussion, la délégation du F.L.N. a fait savoir aujourd'hui qu'elle n'était pas en mesure de poursuivre pour l'instant la négociation. Elle a demandé, dans ces conditions, que les entretiens en cours soient ajournés. La délégation du F.L.N. a déclaré que si ses exigences concernant le Sahara n'étaient pas immédiatement satisfaites, elle se refusait à passer à l'étude des différents points que comporte le retour à la paix et les perspectives d'avenir de l'Algérie. »

Le FLN est revenu sur l'accord donné précédemment

« Ce faisant, a poursuivi M. Thibaud, la délégation du F.L.N. est revenue sur l'accord donné précédemment à la méthode de travail.

» Dans ces conditions, l'ajournement intervient, à sa demande, avant qu'ait été abordé aucun des points dont elle avait reconnu qu'ils constituaient chacun un aspect essentiel du problème ».

« C'est ainsi, a dit encore le porte-parole de la délégation française, que ni les mesures d'apaisement et de cessez-le-feu, ni les questions relatives à la période transitoire, ni la collaboration organique entre les communautés, ni les problèmes de coopération entre la France et l'Algérie n'ont pu être discutés.

» Or, la délégation F.L.N. s'était déclarée prête à traiter maintenant ces problèmes dont elle avait elle-même reconnu le caractère fondamental, aussi bien pour ramener la paix que pour construire l'Algérie. »

M. Thibaud a conclu : « Une négociation ne peut se nouer et éventuellement aboutir, que si tous les aspects du problème sont abordés de manière à dégager les grandes lignes d'une conclusion d'ensemble. La conversation engagée s'est donc heurtée à un préalable impératif du F.L.N. ».

Deux tête-à-tête Joxe - Belkacem Krim

M. Joxe et M. Belkacem Krim avaient eu deux entretiens en tête-à-tête jeudi et hier. Chacun de ces entretiens avait duré plus d'une heure, a indiqué le porte-parole de la délégation française...

Il s'agit d'une suspension et non d'une rupture aux termes mêmes employés par le F.L.N., a dit encore le porte-parole français. Toutefois, la délégation du FLN n'a pas été en mesure de dire pour combien de temps elle demandait cette suspension.

La délégation française s'est fait donner acte que la suspension sans fixation de reprise était demandée par la délégation du F.L.N.

Des contacts possibles ont été prévus pendant la suspension de la conférence, mais il ne semble pas que les deux délégations laisseront d'antennes à Evian et à Genève.

M. Joxe a quitté Evian hier soir pour regagner Paris.

M. Malek explique « l'impasse »

En annonçant l'ajournement des pourparlers, M. Redha Malek, porte-parole du F.L.N., a déclaré :

« Nous sommes venus à Lugrin pour tenter de régler un problème et de mettre fin à une guerre. Nous sommes arrivés malgré nous à une suspension et une mise au point était nécessaire. »

En préambule de son exposé, M. Redha Malek s'est élevé contre la divulgation des rencontres entre les deux chefs de délégations que d'un commun accord les deux délégations étaient convenues de tenir secrètes.

« Nous estimons, a-t-il dit, que cette attitude française n'était pas de mise, en cela elle rejoint certaines prises de positions unilatérales auxquelles la France nous a habitués. »

M. Malek a donné les précisions suivantes sur ces rencontres. La première s'est tenue jeudi de 10 h. 30 à 11 h. 45 et la seconde hier de 16 heures à 17 h. 30. « Sur l'initiative de notre délégation, a indiqué M. Malek, la délégation française avait accepté hier le principe de la rencontre qui a eu lieu aujourd'hui. Dans notre esprit cette rencontre avait pour but de déployer de nouveaux efforts pour dégager la négociation de l'impasse dans laquelle elle se trouvait. »

Poursuivant son exposé et évoquant le problème du Sahara, M. Redha Malek a déclaré : « Nous avons constaté au cours des trois séances consacrées au Sahara que la position de la délégation française était figée. La délégation se reportait au discours du 16 septembre 1959 qui prévoyait l'autodétermination dans les treize départements de l'Algérie, le Sahara étant par conséquent exclu. Cette position, nous l'avons retrouvée en 1961. La délégation française a bien présenté un plan d'exploitation du Sahara mais dans le cadre d'une souveraineté française sur celui-ci, l'Algérie étant ainsi considérée comme un Etat riverain et un pays de transit pour l'écoulement des richesses sahariennes ».

« Le cessez-le-feu, a déclaré ensuite M. Malek, ne se discute pas si l'on ne discute pas d'abord de l'intégrité territoriale de l'Algérie. Nous aurions pu débattre d'autres problèmes figurant à l'ordre du jour si nous avions la certitude ou l'impression que l'on reviendrait sur la question du Sahara. Or sur ce point il n'y avait pas d'espoir ».

« Une guerre pour le pétrole »

« Il ressort de l'attitude française, a dit encore M. Malek, que la question de la souveraineté politique sur le Sahara doit être reportée à plus tard, c'est-à-dire qu'elle fera l'objet de discussions entre le gouvernement d'une Algérie indépendante réduite aux treize départements algériens du Nord et le gouvernement français. »

« En persistant dans cetet attitude, a dit encore M. Malek, le gouvernement français et la délégation française prennent une lourde responsabilité, car la guerre d'Algérie risque de se poursuivre en prenant l'allure d'une guerre pour le contrôle des richesses sahariennes, d'une guerre pour le pétrole si vous voulez. »

« Il était vain, a poursuivi le porte-parole du F.L.N., d'escompter une évolution de la délégation française au cours des pourparlers de Lugrin. Son attitude revenait à nous forcer la main en nous imposant le partage, le dépeçage de notre pays. C'est ainsi que nous sommes arrivés à une impasse... Les circonstances des pourparlers, l'attitude de la délégation française ont imposé d'eux-mêmes cette suspension. Je dois souligner que la délégation française est convenue que, sur la question du Sahara, le débat était épuisé et que nous n'avions plus rien à nous dire. »

« Il s'agit d'une suspension sans fixation de date de reprise », a dit

---

DES LE MOIS D'AVRIL 1962

Des relais spatiaux pour les télécommunications entre la France et les U.S.A.

annonce le secrétaire général du ministère des P. et T.

LILLE (A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Lille, M. Cabanne, secrétaire général du ministère des P. et T. a déclaré que bientôt, des relais spatiaux existeront entre la France et l'Amérique. Les Américains comptent lancer, en effet, dans ce but leur premier satellite

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

ORGANISATION ARMEE SECRETE

O.A.S.

N° 31 AOS

Le 27 Juillet 1961

HALTE AU FIASCO GAULLISTE !

-La "géniale" politique de de Gaulle nous vaut de nouveaux malheurs.

-Le 12 Juillet, de Gaulle menaçait la France ont sur Berlin. De coup, il massacrait en Lorraine Parmi et légionnaires dont il a mi pour en Algérie. Mais c'est à Bizerte que le 19 Juillet la France a été attaquée. De Gaulle -- qui n'a rien en Algérie-- est bien content d'avoir ces paras et ces légionnaires pour éviter un désas alors que ses Parts leurs commandos sont en prison ou passent en jugement.

-Pour l'Elysée, Bourguiba était un ami "sûr". Il vient encore de le prouver en faisant tuer nos soldats, en s'emparant de nos installations pétrolières en Tunisie en appelant Monsieur M. et l'ONU comme "médiateurs" dans l'affaire de Bizerte.

-Dans son dernier discours, de Gaulle nous a dit: "la guerre d' Algérie est pratiquement terminée". Ce n'est pas l'avis de la Commission de la DEFENSE NATIONALE (UNR compris) qui reconnait le 21 Juillet: "la trêve unilatérale a entraîné une dégradation de la situation en Algérie, dont le FLN est le seul bénéficiaire".

-Dès Juin 1960, Si Salah avait offert la reddition des principales Wilayas. La napalm était continue. Mais de Gaulle a "ignoré" cette offre. Il préfère "négocier" à Evian ou à Lugrin avec Krim et consorts qui, dans le même temps, arment le bras de Bourguiba. (Si Salah n'est d'ailleurs plus dangereux pour l'Elysée. Le 20 Juillet -fort opportunément- on l'a trouvé mort en Kabylie!!...)

-Par tant d'incohérence et d'improvisation, de Gaulle met la Patrie toute entière en danger.

L'O.A.S. NE APPELLE AU PAYS ET DEMANDE QUE LES MESURES SUIVANTES SOIENT PRISES D'URGENCE:

1/ -Annulation de tous les jugements portés contre les patriotes ou de toutes les sanctions prises à leur encontre. Suppression de tous les tribunaux d'exception.

2/ -Libération immédiate de tous nos patriotes, militaires et civils, arrêtés ou internés pour avoir voulu protéger le pays des méfaits de la politique gaulliste.

3/ -Reconstitution urgente de toutes les unités d'élite de l'Armée Française "fer de lance" irremplaçable dans la situation actuelle.

4/ -Rupture des "pourparlers" avec le soi-disant GPRA.

5/ -Elimination de tous les "employés" de l'Elysée coupables de trahison permanente. Remplacement de Marie par un patriote.

6/ -Départ de de Gaulle en Haute Cour et retour immédiat à une politique de défense de l'intégrité du territoire.

FRANCAIS DE LA METROPOLE, ASSEZ DE DESASTRES GAULLISTES!

RENCONTREZ VOUS AUSSI LES RANGS DE L'O.A.S., SEULE FORCE CAPABLE DE SAUVER LE PAYS

Organisation Armée Secrète

O.A.S.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

ORGANISATION ARMEE SECRETE

N° 35

Population Algérienne

Les Sections Spéciales de l'O.A.S. intensifient leur action.

Il est demandé à tous les patriotes, hommes et femmes de ne pas gêner l'action de nos combattants, en signalant involontairement la progression d'une équipe qui vient porter la destruction ou la mort dans les logis ou magasins de nos ennemis, des dénonciateurs des déserteurs.

Vous devez protéger les centaines de spécialistes clandestins qui mènent par tous les moyens le combat pour l'Algérie Française. Donc, si un membre de l'O.A.S. a été suffisamment imprudent pour se révéler à votre attention, vous avez le devoir catégorique de le couvrir et d'assurer sa liberté. Tous ceux qui, involontairement seront responsables de l'arrestation d'un patriote seront chatiés dans leurs biens, les traîtres seront châtiés dans leur vie.

Si dans la rue, il vous arrive de voir des policiers surveiller un immeuble, ou un endroit quelconque, surveillez à votre tour les mercenaires du régime, essayez de les photographier, de connaitre leurs noms et leurs adresses.

En cas d'arrestation d'un patriote, portez-vous, dans la mesure du possible à son secours, abritez ceux qui refuseront l'arrestation par le feu. Accordez également votre aide et votre appui aux Sections Spéciales chargées de l'exécution des traîtres.

Détectez nos ennemis, gaullistes, F.L.N., policiers qui fanfaronnent, mais qui changent toutes les nuits de domicile, parce que l'O.A.S. les traque.

Que les patriotes qui subissent des dégâts matériels qu'entrainent souvent les opérations menées par l'O.A.S. comprennant que le préjudice subi n'est que leur modeste contribution à une lutte impitoyable. Ce préjudice n'est rien en comparaison du meurtre, du brigandage ou de l'affreuse misère de l'exil dans une métropole en proie à la guerre civile.

Enfin, soyez discrets et silencieux. Faites taire les bavardages dangereux, évitez les discussions stériles dans les endroits publics. En cas d'arrestation et d'interrogatoire, taisez-vous, taisez-vous taisez-vous.....

La Trahison vous écoute .....

O.A.S.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

L'ORGANISATION ARMEE SECRETE

O . A . S .

Z Z Z

N° 28

ILS L'ONT TUEE

Qui, dans tout l'Algérois ne connaissant Madame BOSC, cette Française admirable ?

POURQUOI L'ONT-ILS INTERNEE ? Le seul crime de Madame BOSC c'est celui de millions d'Algériens : vouloir rester Français envers et contre tout. C'est cela qu'ils ne lui pardonnent pas M. BENCHARIF, Président du Conseil Général, Maire de MARENGO, M. BRAKNI, Conseiller Général, valet du F.L.N. MILOUDI, responsable notoire du P.C.A. de la région.

Et l'ADMINISTRATION, toujours seule devant les ennemis de la France, s'exécute: le 28 Avril 1961, Madame BOSC est arrêtée sans raison à son domicile de MARENGO. Les gendarmes osent mettre les menottes à cette femme de 63 ans, pour l'emmener dans leur Jeep à la ferme CHENU, d'abord, à la géole de BERROUAGHIA, ensuite.

Avant de partir, cette patriote a éu le reflexe d'emporter " son " drapeau qui chaque matin sera hissé par les internés du camp.

COMMENT ILS L'ONT TUEE. Entre Avril et Juillet, divers patriotes de la MITIDJA sont libérés de BERROUAGHIA. PAS MADAME BOSC. BENCHARIF, BRAKNI et MILOUDI se sont acharnés sur elle et ont ontenu du Sous-Préfet BOSC (aucun lien de parenté avec sa victime) qu'elle demeurât derrière les barbelés.

Mais Madame BOSC, à 63 ans, est épuisée par une longue vie de labeur acharné. Son internement est pour cette patriote une terrible épreuve morale et physique. Elle tomba malade. Le Docteur ELBER, médecin du camp refuse d'abord de la soigner, puis diagnostique une fièvre intestinale, alors qu'elle souffre en réalité d'une grave occlusion intestinale.

Début Juillet, son mal empire. L'ADMINISTRATION alors prise de panique, décide de se débarrasser d'elle et la " libère " précipitamment.

Le 4 Juillet Madame BOSC est amenée à la clinique du Docteur LEGA à MARENGO. Celui-ci malgré son dévouement, ne peut plus rien pour elle et ne peut que constater ce fait accablant : IL EST TROP TARD.

Effectivement le 9 Juillet, Madame BOSC expire parmi les siens.

DERNIER HOMMAGE. A ses funérailles plus d'un millier de personnes ont accouru de tous les coins de la MITIDJA. Tous les libérés de BERROUAGHIA, notamment sont là. L'un d'eux a la délicate attention de recouvrir son cercueil du drapeau tricolore qu'elle leur avait offert. Et devant une foule émue il lui rend un dernier hommage :

" VOUS, MADAME BOSC, QUI AVEZ MONTRE TANT DE COURAGE AU CAMP DE BERROUAGHIA, VOUS QUE NOUS AIMIONS TANT, VOUS ETES MORTE - SACHEZ LE BIEN - POUR L'ALGERIE FRANCAISE.

QU'ILS S'EN AILLENT Après u e telle arrestation aussi scandaleuse et une fin aussi tragique, comment les BENCHARIF, les BRAKNI, les MILOUDI, les BOSC (Sous-Préfet) osent-ils encore se montrer ? Et comment les honnêtes gens du Conseil Municipal de MARENGO osent-ils encore siéger à côté de ces assassins et de leurs complices ?

.../

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

XYZ

Le 24 Juillet 1961

Nº 29

BULLETIN OPERATIONNEL DE L'ORGANISATION ARMEE SECRETE.

Du 13 au 20 Juillet 1961, les Sections Spéciales de l'O.A.S. ont effectué 17 attaques à la bombe sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Du 20 Juin au 20 Juillet, les Sections Spéciales de L'O.A.S. ont effectué 380 attaques à la bombe sur l'ensemble du territoire algérien, dont 145 attaques sur le Grand Alger, 1[illegible] sur Oran, 110 sur Blida, Mascara, Batna, Sidi-Bel-Abbes, Orléansville, Tlemcen, etc...

Dans la seule semaine du 13 au 20 Juillet 1961, les Sections Spéciales de L'O.A.S. ont effectué 138 attaques à la bombe, dont 67 sur le Grand-Alger, 23 sur Constantine, 56 sur la région oranaise.

Après l'éxécution des traitres GAVOURY, et PASANI, de nouvelles condamnations à mort ayant été prononcées, les Sections Spéciales de L'O.A.S. ont été chargées de leur éxécution sur les personnes suivantes:

-SEKOUM Djena Ben Ali, chauffeur de taxi(Mamis), FLN.

-BUONO, tailleur, 1 rue Barnave, responsablePCA.

-Ali KHODJA, conseiller général, FLN.

-Dr SCHEMBRI, maire de Fort de l'Eau; soutien à la politique gaulliste.

-André PALACIO, agent de la Gestapo Gaulliste.

Les Sections Spéciales de L'O.A.S. ont régulièrement effectué des attaques à la grenade sur les lieux de réunion du FLN.

Enfin les récupérationsd'armes de guerre (FM et PM notamment) de munitions et d'explosifs ont été poursuivies de façon continue. En particulier 4132 kilogrammes de plastic et 1000 détonnateurs électriques ont été récupérés à Boghari.

L'ORGANISATION ARMEE SECRETE

O.A.S.

L'O.A.S. FRAPPE OU ELLE VEUTX QUAND ELLE VEUT, QUI ELLE VEUT.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

TRACT Nº 3

POLICIERS, C.R.S !

La Résistance Nationale se dresse victorieusement contre le pouvoir en Métropole même.

Partout les traîtres commencent à trembler. Ils savent que les coups des patriotes ne les épargneront pas. Des tombeaux les attendent, à Paris aussi bien qu'à Evian ou à Alger.

Policiers, C.R.S, vous qui appartenez aux forces de l'ordre, sachez que le moment du choix est proche! Souvenez vous du sort des miliciens. Dix mille d'entre eux furent fusillés pour avoir cru que l'on pouvait marchander avec la Patrie.

Aujourd'hui, car il est encore temps, prenez résolument parti!
Sabotez les ordres d'un pouvoir infâme'
Transmettez de faux renseignements à vos supérieurs convaincus de trahison!
Prévenez les patriotes des mesures de répression!

Organisez vos propres réseaux de résistance!
Tenez vous prêts à rejoindre l'Armée Nationale à l'heure du soulèvement!

POUR LA FRANCE! POUR L'ALGERIE FRANCAISE!

ORGANISATION ARMEE SECRETE.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

C'ÉTAIT UNE ENTREPRISE DE FOUS...

C'est après 4 jours de ce calvaire odieux que la raison a enfin triomphé.

Personne n'a jamais rien obtenu de bon dans la haine.

Notre problème ne peut avancer que par la raison et les sages négociations.

Nous avons fait confiance au GENERAL DE GAULLE. Nous lui sommes restés fidèles. Nous savons bien que c'est LUI et LUI SEUL qui peut mener à bien les destinées de la FRANCE.

Dans un élan magnifique et unanime de simples soldats certains officiers et sous-officiers ont pris la responsabilité de leurs actes ; dès les premières heures de la rébellion fasciste, ils étaient unanimes quant à la conduite à prendre qu'ils ont concrétisée sous les ordres du GENERAL DE GAULLE.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LE GENERAL DE GAULLE !

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

entre les musulmans et les non musulmans. Le drame a éclaté, l'incendie s'est allumé. Pourquoi la France tutélaire n'a pas joué le rôle d'arbitre ? Pourquoi a-t-elle pris parti pour les uns contre les autres ? Elle aurait dû, dès le début les mettre en face et leur dire : "Messieurs, discutez, j'écoute".

— Oh ! oui. Abbas — de Serigny, par exemple.

— Par exemple !

— Croyez qu'Abbas, Boumendjel, les modérés imposeront leur façon de voir lors d'un règlement.

— Je crois. Ou alors il accepteront le point de vue opposé.

— Entente complète au GPRA ?

— Absolument. l'Algérie a trop souffert pour permettre à ses dirigeants de s'écarter du but atteindre.

— Le but ?

— Oui, la paix...

A mon retour de Kabylie, le soir, la radio annonce que le C.N.R.A a limogé M. Abbas et que M. Benkhedda est président du GPRA. "Les deux au pouvoir".

Bon, me suis-je dit, les étudiants me prendront pour un naïf ou un farceur. Après tout, n'ai-je ~~répondu~~ expliqué à la France ce "limogeage"

28 août. — Hier avec Mermin et les étudiants chrétiens "travailleurs de la foi" venus de métropole pour travailler sur chantier. Il a fallu discuter avec eux. Je leur ai dit en gros que les musulmans en veulent davantage à la France et à son armée qu'aux pieds noirs. Avec les pieds noirs, on se tue, on se déteste, on se connaît. Les musulmans n'ont pas peur d'eux, vu qu'ils sont moins nombreux. Nous admettons qu'ils soient algériens comme nous et nous savons qu'avec eux nous finirons par fusionner, former un seul peuple. Dans un sens ou dans l'autre. Ceci est dans l'ordre des choses, pensons-nous. Simplement grâce à la France, depuis un siècle, ils ont pu en apparence rester différents de nous, en se maintenant au dessus de nous, par la force. Voilà que la France se prépare à les laisser à notre discrétion. Il ne faut pas que par dessus le marché, elle les accuse de tous les faits, de tous les crimes. Les faits et les crimes, ils en sont surtout les bénéficiaires, à nos dépens. Qu'on ne dise pas non plus que la France n'a pas eu la grosse part de bénéfices.

Nous comprenons l'angoisse des Français d'Algérie : ils sont responsables de tout le mal qu'on nous a fait. Et si jamais les choses finissent par s'arranger on les tiendra soigneusement à l'écart comme pour leur interdire tout espoir de vivre dans l'Algérie de demain qu'ils auront tout de même contribué à construire.

J'ai dit à ces jeunes étudiants chrétiens : le ~~sou~~ différent était

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

25 août. — Pendant que le plastic continue à faire sauter les vitrines, ri[illegible]
et cloisons les atte[illegible] Hier on a abattu un rallié
du Clos Salembier. Il s'agit
s'est enfui à Bizerte pour
service psychologique. Il est
fois parlé aux Arabes,
sur leur soif d'argent
sionne tant il semblait
thique et sans doute
eux aussi et celui-là
ngage d'un valet.
de les deux fonctionnaires
t pas à s'en expliquer
ut tout au moins?
Il voulait forcer
l'a utilisé...
[illegible] on s'enferme dans
[illegible], on accepte la position incommode ou bien
on bascule franchement dans le vide... Il est mort dans
une Mercédès. Neuve, probablement.

28 août

LE JOURNAL D'ALGER — 25 AOUT 1961

Ancien fonctionnaire du GPRA « rallié »

M. MABROUK KOUARA tué d'une balle dans la tête

M. Mabrouk Kouarah, âgé de 39 ans, employé à l'Etat-Major, demeurant 8, rue des Alouettes, a été mortellement blessé, hier matin vers 9 h. 30, rue du Panorama, près du boulevard Bru.

M. Kouarah, venait de prendre place à bord de sa voiture personnelle, une « Mercédès », en compagnie de son jeune beau-frère, rue du Panorama, lorsqu'à hauteur du n° 16, un individu, qui se trouvait sur le bord du trottoir, tira deux coups de feu dans sa direction.

Atteint d'une balle en pleine tête, M. Kouarah était tué sur le coup. L'agresseur a pris la fuite.

M. Kouarah Mabrouk

Né à Batna en 1921, Kouarah Mabrouk s'était engagé en 1939. Il participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne. Blessé, cité, il fut fait sous-officier au feu à Cassino. Après la guerre, il séjourne 7 années en Métropole, puis, en 1955, rentre à Batna comme gérant libre d'une station « B.P. ». En 1956, il rejoint le maquis des Aurès où il devient commandant de katiba (compagnie) en 1957. Avant d'être appelé à Tunis auprès de l'organisation extérieure, à la formation du G.P.R.A., il est nommé chef du Service Administration et Finances du « ministère de l'Armement », puis après la réunion du C.N.R.A. de décembre 1959, il passe au ministère des Affaires extérieures qui vient d'être confié à Krim Belkacem.

Cependant, en mars 1960, il rompt avec le G.P.R.A. et rentre à Alger. Il se défend alors devant la presse d'être un « rallié », il ne renie rien des mobiles qui l'on poussé à entrer dans la rébellion mais déclare que, « le problème ayant été posé et le principe de l'autodétermination acquis, rien ne justifiait la poursuite de la guerre. Il n'avait cessé depuis soit à la radio, à la télévision et plus souvent au sein d'auditions populaires de dénoncer les hommes du G.P.R.A. incapables, selon lui, de sortir de la guerre et de participer à une œuvre constructive.

Dynamique, solide, courtois, inébranlable dans ses convictions, Kouarah Mabrouk était très connu au sein de la rébellion et notamment dans les A.L.N. de Tunisie et du Maroc ou ses prises de position trouvaient d'innombrables échos.

Agression à coups de couteau route moutonnière : Un blessé

M. Amar Bouterraâ, âgé de 30 ans, journalier originaire de Barika et demeurant 2, rue du Bain-Maure, a été attaqué à coups de couteau par plusieurs individus hier vers 12 h. sur la route Moutonnière, à hauteur des usines Tamzali. Le blessé a été transporté dans un état grave à l'hôpital de Mustapha.

Les agresseurs ont pris la fuite.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

25 août. — Pendant que le plastic continue à faire sauter les vitrines, rideaux et cloisons, les attentats se multiplient. Hier on a abattu un rallié notoire que j'ai vu l'an dernier à la SAU du Clos Salembier. Il s'agit de Kouara, ancien capitaine de l'ALN qui s'est enfui à Bizerte pour rejoindre ensuite l'Algérie. L'armée et le service psychologique l'ont utilisé depuis plus d'un an. Il a maintes fois parlé aux Arabes, dénoncé des anciens supérieurs et insisté sur leur soif d'argent et d'honneurs. Il arrivait à impressionner tant il semblait sincère. Il avait un acolyte moins sympathique et sans doute beaucoup plus rusé, d'ailleurs plus hargneux aussi et celui-là qui porte sur sa face la trahison tient le langage d'un valet.

R. qui se trouvait à Tunis lors de la fuite de ces deux fonctionnaires GPRA m'a dit que les rebelles n'atteraient pas à s'en expliquer la cause. Kouara était-il sincère, au début tout au moins? Après tout c'est possible mais son tort a été de vouloir jouer un rôle. Alors il a offert ses services et on l'a utilisé... Pour brûler ce qu'il avait adoré. Lorsqu'on s'enferme dans une contradiction, on accepte la position incommode ou bien on bascule franchement dans le vide... Il est mort dans une Mercédès. Neuve, probablement.

28 août

Il avait tout avoué, sous la torture. Sans l'intervention du général Rolland on l'aurait achevé. C'était normal.

— Normal?

— Oui, dans ce cas l'armée tue. Et les gens admettent...

Ainsi voilà encore un cas particulier. Le Capitaine H B.D

Canard — 16 août 61

L'arroseur arrosé

(Nouvelle version)

CE bon "Carrefour" essaye de nous apitoyer sur le sort des militaires mis aux arrêts (sans rigueur) dans la prison de Tulle.

"A l'ombre de ces murs — s'indigne le confrère — un grand cordon de la Légion d'honneur, deux plaques de grand officier, quatre cravates de commandeur, trois rosettes d'officier."

Eh bien ! voilà qui fait une belle promotion.

Voilà qui prouve aussi que la République, même gaulliste, est meilleure fille que la Restauration, laquelle exigeait, de tout titulaire de la Légion d'honneur, un serment de fidélité au régime, assorti de l'obligation de dénoncer tout complot contre celui-ci, dont le légionnaire aurait eu connaissance.

Honneur et mouchardage ! On ne badinait pas en ce temps-là avec l'obéissance. Et l'on fusillait le maréchal Ney.

Nous n'en demandons pas tant. Mais qu'on nous f... la paix avec ces "pauvres généraux et colonels qui, s'ils avaient réussi leur putsch, n'auraient ménagé personne, eux. N'oublions pas que la première décision qu'ils auraient prise, à Alger, aurait été l'institution de tribunaux spéciaux pour les ennemis de "l'Algérie française".

Autrement dit, les prisonniers d'aujourd'hui avaient une solide vocation de gardes-chiourmes.

Ce qui leur arrive, c'est la mésaventure de "l'arroseur arrosé"... C'est toujours drôle.

Un joli coco

Dans un journal de Tunis, un nommé Maurice Maschino, "Français de Tunisie", publie une "lettre au directeur du *Monde*" dans laquelle il s'efforce de justifier les expulsions de Français. D'abord les familles des militaires "que le simple fait de vivre à Bizerte rendait complices, objectivement, de l'impérialisme français".

"D'autres Français sans doute vont quitter la Tunisie : tant mieux, continue cet aimable quidam. *Je ne connais pas tous les milieux, mais celui des fonctionnaires, et en particulier des enseignants, a grand besoin d'être épuré ; outre que leur niveau intellectuel est généralement assez bas, leur "Weltanschauung" est singulièrement rétréci ; attirés ou retenus en Tunisie pour des raisons financières..."*

Le diplomate tunisien dont nous avons publié la lettre mercredi dernier avait raison : il y a vraiment des salopards parmi les Français de Tunisie... Ce Maschino par exemple : prêt à faire expulser tous ses compatriotes pourvu qu'il reste, lui...

traité avec Ulbricht.

Pas racistes, mais...

Deux Algériens (à peau bistre, bien sûr) arrivent à Megève avec l'intention de se reposer. Deux gendarmes les repèrent dès leur arrivée.

— Papiers, s'il vous plaît !

On les interroge une demi-heure durant. Tout est en règle, parfait.

Le lendemain, les mêmes gendarmes interpellent derechef nos deux (mêmes) Algériens... Le surlendemain, ça recommence.

Les deux pauvres bougres, du coup, n'ont plus osé mettre le nez dehors.

La municipalité de Megève ferait mieux, pendant qu'elle y est, de mettre à l'entrée de la ville cet écriteau : "Ville interdite aux Algériens musulmans", ce serait plus franc.

❖

A propos... D'autres lecteurs d'Alger nous confirment que lorsque des musulmans sont pris dans des rafles, on les embarque à la caserne d'Orléans où, après vérification d'identité, ils sont avisés, par haut-parleur, que s'ils veulent regagner leur domicile ils doivent verser 200 à 300 francs par tête de pipe... Sans quoi ils sont retenus à la caserne pour les corvées...

Comme il passe dans cette caserne de 300 à 500 "bougnoules" par jour, ça fait un boni appréciable.

Qui craint le grand gabelou...

Puisque les douaniers font la grève du zèle, peut-on demander à ceux de la frontière d'Andorre de pousser ledit zèle jusqu'à délivrer un récépissé à souche quand ils confisquent une montre "suspecte" ou toute autre valeur ?

C'est un de nos lecteurs qui nous demande de poser la question... C'est fait.

Nous ajouterons seulement que, lorsqu'il n'y a pas grève, ledit récépissé n'est pas moins de rigueur.

Ah ! le bon "père" que voilà !

Depuis quelques années, il existe à Grasse (Alpes-Maritimes), un établissement réservé aux assujettis de la Sécurité Sociale qui y sont admis sur prescription médicale.

Or depuis un an la direction effective de cet établissement est assurée par un curé qui, pour bien marquer le respect qui lui est dû, exige que les malades l'appellent "mon père".

A quel titre cet ecclésiastique est-il là ?

Personne n'est capable de le dire.

A ses moments perdus, "mon père" s'occupe de sauver les âmes et pour en arriver là il surveille tout particulièrement les divertissements intellectuels des assurés sociaux. C'est ainsi qu'il leur a interdit de voir le film "Les Orgueilleux" qui passait sur le petit écran de la télé.

La Sécurité Sociale est-elle désormais sous le contrôle de l'Eglise ?

On aimerait le savoir.

Le Huron.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

20

Oct 2. 1867 - Août 69

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

des choses. J'ai voulu timidement en dire un peu à leur place. Et ce que j'en dis c'est de tout cœur, avec ce que je peux avoir de discernement et de conscience.

Que tout ceci imprimé, publié, comme je crois devoir le faire et que cette publication suscite tant soit peu la colère, ~~l'injustice~~ la haine, que cela ajoute tant soit peu au malheur ~~commun~~ particulier comme au malheur de tous, au lieu de soulager, et de réparer, ou de prévenir alors l'entreprise aura été vaine et nuisible. Je regretterai de l'avoir menée à son terme. Du moins, je ne me serai pas dérobé par un silence plus coupable encore...

20 Août

Mes scrupules quant à la valeur objective de ce témoignage peuvent s'expliquer par des faits précis. Certes, il conviendrait de tout revoir, plus tard, à tête reposée de vérifier, de découvrir d'autres aspects d'un même événement, pour le cerner de plus près. Hier, par exemple, j'ai amené Dahmane à me parler du mort vivant qui avait affolé son village et qui lui-même était devenu un peu fou.

— Oui, c'est vrai m'a dit Dahmane, c'est une loque. Sais-tu qu'il me doit de vivre? Bien sûr, il est défiguré par la torture, il restera diminué physiquement, intellectuellement mais enfin il vit.

— Il méritait la mort?

— Peut-être. Il avait beaucoup aidé le maquis, le FLN.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

on la fait connaître suffisamment, que, d'autre ~~même~~ part, ~~Cette~~ cet effort gigantesque ~~sans précédent~~ d'investissement foncier, d'industrialisation, d'équipement, d'éducation, de civilisation, condamne sans appel un siècle de colonisation égoïste ~~et bientôt dix ans~~ et ne saurait faire oublier le prix que les uns et les autres ont dû payer, depuis bientôt dix ans, simplement parce que ceux qui étaient las d'en souffrir voulaient dénoncer cet égoïsme et choisirent la violence pour se ~~et~~ faire entendre. Ils choisirent? même pas. Toute autre voie était bouchée.

Sur par cette franchise, j'aie cédé à la colère, que j'aie plaidé ~~cette imprudence, bargnasse et~~ au lieu de témoigner, que j'aie trahi mon devoir d'homme, foulé au pied de nobles sentiments, trompé la confiance de mes semblables, mes amis ou de ~~mes~~ nui aux intérêts supérieurs de une ~~cause~~ d'une bonne cause ~~ou l'autre cause~~, c'est là ma honte et mon tourment. ~~Mais~~ Je sais combien il est difficile d'être juste, je sais que la grandeur d'âme consiste à accepter l'injustice pour éviter soi-même d'être injuste, je connais enfin les vertus héroïques du silence. Bonnes gens, mes amis, je ne suis ni un héros ni un ~~ca~~ saint. Dix fois, j'aurais pu mourir, depuis bientôt dix ans, dix fois j'ai pu détourner la menace, me mettre à l'abri pour continuer de regarder ceux qui meurent.

Ceux qui ont souffert, ceux qui sont morts pourraient dire des choses et

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

Helas! je n'en suis pas un et ma foi en l'homme est suffisamment ébranlée pour que je sois capable désormais d'hypocrisie ou victime de naïveté.

Simplement ceci : après ce qui s'est écrit sur la Guerre d'Algérie bon ou mauvais, juste ou injuste, vrai ou faux, il convient qu'à cela s'ajoute mon journal. Comme une pièce supplémentaire à un dossier ~~déjà~~ déjà si lourd. Rien de plus. Et cette pièce, le moment est venu de l'y ajouter. Le moment ou jamais.

Que tout ce que j'ai vu ou su ne soit pas fidèlement, entièrement, exactement rapporté, je l'ai dit et redit au passage. Que certaines affirmations soient fausses, déformées, incomplètes, ~~je précise à nouveau~~ je le reconnais à l'avance mais je précise que, dans de tels cas, l'erreur — ou le mensonge — est imputable à mes informateurs non à moi et j'ai maintes fois expliqué pourquoi et comment ces informateurs interprétaient l'événement. Il n'en reste pas que l'événement, lui, n'est pas imaginaire et que chaque fois il s'est inscrit dans la chair vivante (depuis peu) des hommes.

Que l'oeuvre constructive immense réalisée par la France n'apparaisse pas ici, enfin, ~~pour~~ face à toutes les ruines accumulées et que pour ~~cela~~ cela on me taxe d'ingratitude ou d'aveuglement, je répondrai que cette oeuvre est immense en effet mais que, d'une part

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

17 août 61. — J'ai passé des heures et des heures à relire toutes mes notes, les articles de presse, les petites coupures de journaux que j'ai gardés. Je me suis replongé dans un triste passé et j'en sors accablé. Je suis effrayé par ma franchise, mon audace, ma cruauté et parfois mon aveuglement, mon parti pris. Pourtant ai-je droit d'y toucher, de retoucher, d'ajuster, de rectifier?

Ceci est à mettre au début ... quise d'avertissement

N'ai-je pas écrit tout ceci au jour le jour, selon mon ~~cœur~~ état d'âme, mon humeur, ~~ma façon de voir du moment~~ selon les ~~liée aux~~ circonstances, ~~ou atmosphère~~ l'atmosphère créée par l'événement et le retentissement qu'il a pu avoir dans mon cœur. Et pourquoi ai-je ainsi écrit au fur et à mesure si ce n'est pour témoigner, pour clamer à la face du monde la souffrance et le malheur qui ont rôdé autour de moi? Certes, j'ai été bien maladroit, bien téméraire le jour où j'ai décidé d'écrire mais autour de moi qui eût voulu le faire à ma place et eus-je pu ~~se décoller~~ rester aveugle et sourd pour me taire et ne pas risquer d'étouffer à force de retenir mon désespoir et ma colère? Et maintenant que c'est fait, que tout est là, consigné, bon ou mauvais, vrai ou faux, juste ou injuste, maintenant que, je le sens, je le souhaite, nous entrevoyons la fin du cauchemar faudra-t-il garder tout ceci pour Opi, oublier, regarder en avant, regarder nos futurs bâtisseurs, prêcher l'oubli, l'espoir, la fraternité, tout le reste? Il y aurait là un beau programme pour les moralisateurs à venir.

4 pages

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

et que son veuvage précoce l'avait libérée de toute contrainte. Je la trouvais sympathique et elle faisait son boulot. Après avoir quitté T.M, j'ai appris qu'elle a continué de servir mon remplaçant. Puis l'école fermée, elle est entrée dans la rebellion et s'y fit très populaire. Elle aidait, aidait, aidait. On lui confiait toutes sortes de missions dont elle s'acquittait à merveille. Ça allait être une heroïne de la libération. Quand ~~j'étais~~ j'ai passé à T.M, il y aura bientôt trois ans, c'est elle qui m'a pris sous sa protection pour m'éviter les balles militaires.

Un jour, au printemps dernier, elle a été livrée "sur renseignements" et copieusement torturée à B.D. Une jeune soldat qui l'avait sous sa garde la relâcha ~~se~~ en secret après lui avoir fait promettre de ne pas le dénoncer si jamais on la reprenait.

— Tu t'en vas à tes risques et périls, lui dit-il.

— J'accepte, répondit elle, Dieu te le rendra.

Elle s'en va dans sa simple tunique, pied-nus, tête nu, sans ceinture, le visage tuméfié, le corps meurtri. Elle s'en va à travers les ravins, les ronces, les cactus. Elle parvient au petit matin, non pas chez elle, mais en face au petit village de Tiguemounine. C'est là un refuge maquisard. Elle allait être bien accueillie. L'était la moindre des choses.

Les femmes s'emparent de Sadia, la livrent aux hors la loi qui l'exécutent sur le-champ. Sadia meurt en traître. Elle s'en fiche éperdument. Elle laisse une fille un peu demeurée qui se trouve maintenant seule au monde.

17 août

Ceci est à mettre au début ~~en guise~~ d'avertissement

4 pages

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

13 août. — Après l'échec des pourparlers de Lugin, l'armée est autorisée à reprendre l'initiative des opérations dans certains secteurs. Je ne sais pas d'ailleurs si pratiquement cela change grand chose, si la trêve unilatérale a tellement gêné l'armée et permis aux rebelles de se réorganiser, de reconquérir des positions perdues.

Dans les campagnes, les populations subissent la guerre avec accablement. Ils n'en tirent plus ~~de~~ ni nouvel enseignement, ni espoir. Ils en attendent la fin sans impatience vaine sachant bien que l'heure viendra où ils auront des comptes à demander. Ceux qui auront à donner ces comptes vivent le moment présent et s'efforcent d'oublier. De même que ces fonctionnaires qui se croient lésés, eux imagent parfois qu'ils s'en tireront et qu'après tout on devra leur savoir gré de tout le mal qu'ils n'auront pas commis. ~~qui leur restera à commettre~~ A T.H. Belaïd et Mebarek sèment la terreur depuis deux ans. Ils sont populaires dans la tribu, car ils ont pris l'habitude d'aller pourchasser les femmes dans les villages voisins. Les jeunes troupiers sont écœurés par le comportement des traîtres qui leur servent de guide.

C'est sûrement l'un d'entre eux qui a tenté de sauver la vie à la pauvre Sadia, ma porteuse d'eau. Quand Sadia était chez moi, elle avait la trentaine et était robuste et belle. Ma femme avait raison de s'en méfier mais je l'ai toujours respectée sachant fort bien qu'elle avait plusieurs galants

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

offrir d'abord la paix.

12 août. — Chez les musulmans, patriotes timorés, intellectuels méconnus, aigris et impuissants, la course à l'emploi est ouverte. En douce, ils recherchent le piston, jouent les coquettes, se laissent jouer par de plus fins qu'eux. Lorsqu'ils obtiennent l'emploi qu'ils guignaient, ils commencent par voir la chose sous un angle nouveau, se disent qu'après tout la collaboration, la communauté, la fraternisation, tout cela pourrait être la solution de l'avenir, à condition que les hommes de bonne volonté ~~qui~~ remplissent pleinement leur rôle. Ces hommes de bonne volonté, c'est eux, le destin les a donc marqués, requis longtemps pour ce rôle essentiel. Ils découvrent alors leur importance, cessent de savoir qu'il de leur ascension à leur bienfaiteur s'estiment de nouveau lésés, se cassent plus, toujours plus, deviennent insatiables. Comme on ne ~~peut~~ plus les satisfaire, ils attendent "les libérateurs de la ~~justice~~ Patrie" qui, eux, leur "rendront véritablement justice" en leur apportant sur un plat doré (avec les salutations d'usage) le brevet et la fonction qu'ils ont toujours mérités. De même que l'ambition, la candeur humaine n'a pas de borne.

13 août. —

préoccupations, parer à la menace sans trop y croire. Dernièrement, on a passé à la télé le film du "Père Tranquille". Ils me regardaient en dessous avec le chimérique espoir que j'en suis peut-être un de père tranquille. Je les ai tout de suite rassurés et déçus.

Pour en revenir à tout ce plastic qui fait heureusement plus de bruit et de dégâts matériel que de mal, je crois qu'il ne faut pas s'affoler. Les catastrophes qu'on nous promet pour le mois d'août ne se produiront pas. Ce que les stratèges ne peuvent pas gentiv, c'est cette lassitude générale qui se transforme peu à peu en indifférence. Les "activistes" s'organisent un peu comme le FLN: terrorisme, exactions, exigences impératives, menaces. Il y a sans doute parmi eux une bande de gangsters qui pêchent en eau trouble. Le FLN lui, se réorganise. Il va sans doute recourir au plastic. Pourquoi pas? Il en avait apparemment besoin. En fin de compte, ce sera une façon de combler le fossé. Ce que nous avons tous de commun? l'indifférence, le scepticisme vis à vis des mystiques, la même sottise, la ~~meth~~ même hargne, le même désir de bousculer le voisin pour prendre sa place et le regarder de haut, la même envie de le supprimer s'il ne ~~pense~~ pense pas comme nous... Beaucoup d'autres choses que je n'arrive pas à exprimer.

Pour un observateur perspicaces, quelques exaltés mis à part, ~~Enfin~~, nous sommes sous et déjà en état de grâce, prêts à adorer le futur maître qui sera assez intelligent pour nous

4 août. — A propos du Capitaine Oudinot, je noterai simplement ceci :

un Père Blanc [illegible] dit sur [illegible] : "M. E., je crois [illegible] devant moi un homme, je [illegible] on, le bon Dieu ne doit pas [illegible] y avait plus pour moi de [illegible] inot tuer un homme et [illegible] lui-même ne peut pas faire" [illegible] il y a le Capitaine et [illegible] même celle de "Pardonnez-moi [illegible] rio, Cinq minutes auront [illegible] pour acquitter le Capitaine de SAS Georges Oudinot", titre le "Journal d'Alger." Les 26 000 habitants du Douar vont aujourd'hui nager dans la joie. Vite qu'on leur rende leur bon Dieu et la France Kabyle sera sauvée ! D'ailleurs, pour ce qui me concerne il m'a déjà sauvé la vie. oui, c'est lui, avec son télégramme, en nov. 1958.

AU TRIBUNAL MILITAIRE DE PARIS

Cinq minutes auront suffi pour acquitter le capitaine de S.A.S. Georges Oudinot

PARIS (AFP).— Il n'a pas fallu plus de cinq minutes au tribunal militaire pour acquitter hier soir le capitaine Georges Oudinot, chef de la S.A.S. (Section Administrative Spéciale) de Beni-Douala en grande Kabylie. Sur un mode simple, spontané, l'accusé a expliqué son attachement à ce quartier de Beni-Douala et des 26.000 habitants où tous, dit-il, étaient réunis sous les plis d'un même drapeau, après avoir écarté la terreur rebelle. Il parla avec émotion des harkis qui sont morts et dont, dit-il, maintenant que je suis parti, les tombes sont abandonnées.

C'est pour rester près d'eux qu'il envisagea avec faveur l'arrivée de Challe : « Quand je les ai quittés, le 27 avril, les vieux m'embrassaient avec leur barbe qui piquait. J'avais le cœur gros, mais la conscience tranquille. Je suis ici devant vous, messieurs du Tribunal, en soldat sûr de ne pas avoir manqué à son honneur. »

M. Pierre Pasquini, député des Alpes-Maritimes, devait déclarer : « Oudinot est l'homme qui avait permis aux communautés de vivre ensemble. »

Puis M. Roger Marcelin, sénateur de Haute Kabylie, le général de Çamas, ancien chef de la zone, le colonel Termignon, ancien commandant des S.A.S. en Algérie, M. Paul Payolle, le colonel Halle, M. Azem Ouali, député de Grande Kabylie, considérèrent le travail de ce capitaine comme un véritable apostolat : « Grâce à lui, un chef kabyle a pu dire : « Ce n'est pas la Kabylie qui s'est ralliée à la France, c'est la France qui s'est ralliée à la Kabylie. »

L'avocat général Brocherieux avait prononcé un réquisitoire très modéré, laissant à l'appréciation du tribunal le soin de dire si l'inculpé encourait une condamnation.

6 août. L'OAS s'est intéressée à ce quartier. Première bombe 22h30. Sixième bombe 5h ce matin. Ma loggia (2) a été visitée entre 23h30 et 5h du matin. On a enlevé tout le linge. Mouk a immédiatement tissé un réseau de fil de fer pour y faire passer du courant. Il espère nous mettre à l'abri. Ali vérifie le bon fonctionnement du revolver. Mes gosses aiment ce genre de

4 août. — A propos du Capitaine Ordinot, je noterai simplement ceci :

Un Père Blanc qui le connaît bien m'a dit un jour : "M. F, je crois en Dieu mais si jamais le bon Dieu tuait devant moi un homme, je cesserais de croire en lui, je me dirais non, le bon Dieu ne doit pas tuer cet homme ainsi devant moi. Il n'y aurait plus pour moi de bon Dieu. M. F, j'ai vu le Cap. Ordinot tuer un homme et je me suis dit : "Voilà, il fait ce que Dieu lui-même ne peut pas faire". Il n'a pas tué un seul homme. A B.D, il y a le Capitaine et lui et rien d'autre. Il prend toute la place même celle de "Pardonnez-moi M. F je ne sais plus ce que je dis".

Conclusion : "Au tribunal militaire de Paris, cinq minutes auront suffi pour acquitter le Capitaine de SAS Georges Ordinot", titre le "Journal d'Alger." Les 26 000 habitants du Douar vont aujourd'hui nager dans la joie. Vite qu'on leur rende leur bon Dieu et la France Kabyle sera sauvée ! D'ailleurs, pour ce qui me concerne il m'a déjà sauvé la vie. oui. C'est lui, avec son télégramme, en nov. 1958.

6 août. — L'OAS s'est intéressée à ce quartier. Première bombe 22h30. Sixième bombe 5h ce matin. Ma loggia (2) a été visitée entre 28h30 et 5h du matin. On a enlevé tout le linge. Mouk a immédiatement tissé un réseau de fil de fer pour y faire passer du courant. Il espère nous mettre à l'abri. Ali vérifie le bon fonctionnement du revolver. Mes gosses aiment ce genre de

Quant aux raisons de la nouvelle rupture des négociations, le communiqué FLN est explicite : le Sahara.

On s'accorde en général à donner tort à la France dans la triste affaire de Bizerte qui a coûté 700 morts et 1100 blessés à la Tunisie. C'est plutôt de Gaulle et Bourguiba qui mettent un tel prix pour la manifestation de leur mauvaise humeur. Dire que n'importe lequel de ces morts vaut n'importe quel vivant ! Y compris Bourguiba ou de Gaulle. Un jour, la France rendra Bizerte à la Tunisie et on redeviendra amis. Tous les morts morts et déjà s'en foutent éperdument. De même, en dépit de l'OAS, l'Algérie sera indépendante, les musulmans fraterniseront avec les européens, le

hôtes un programme presque entière- trop vieille, trop diverse pour trou-

J.d.A. 3 août

Acquittements pour le colonel Rocca et l'adjudant-médecin Mujica

Prison avec sursis aux autres accusés

PARIS (UPI). — Le Tribunal Militaire spécial à la fin de la 2e journée du procès, a condamné le commandant Loustau à 5 ans de prison avec sursis, le colonel Hustaix à 3 ans de prison avec sursis, le capitaine Ziegler à un an de prison avec sursis et a acquitté le colonel Rocca et l'adjudant médecin Mujica.

Contrairement à l'usage, M. Jean Brocherieux, substitut général près la cour d'appel de Rouen, qui occupe dans cette affaire le siège du ministère public, n'a pas requis de peine à l'issue de son réquisitoire ; il s'est borné à déclarer qu'une sanction devait être appliquée aux accusés en ajoutant que ceux-ci pouvaient bénéficier de la plus large indulgence en raison de leur passé militaire d'une exceptionnelle qualité.

Auparavant, le magistrat s'était attaché à démontrer que les faits reprochés aux inculpés étaient établis. Il s'était particulièrement indigné de l'arrestation du colonel Bertin, conduit à Blida sous une escorte de harkis.

Ensuite, Mes Bondoux, Paul Garson, Augeai, Jacquet et Tixier-Vignancour ont repris tous les éléments de l'accusation pour tenter de démontrer l'innocence de leurs clients.

La plaidoirie la plus émouvante fut celle de Me Augeai, du barreau de Tizi-Ouzou, qui évoqua les nombreux engagements de harkis à qui on faisait jurer de se battre pour l'Algérie française.

Me Garson, dans sa plaidoirie, rappela la déposition faite à la barre par M. Azam Ouali, député de Kabylie, et il lut une lettre d'un autre député, M. Oualem, qui écrit au tribunal : « Si vous condamnez ces hommes, c'est tous les Kabyles que vous condamnez ».

Aujourd'hui : le capitaine Oudinot

Le tribunal militaire jugera aujourd'hui le capitaine Georges Oudinot, qui était chef de la S.A.S. de Béni-Doueal (Tizi-Ouzou). Il est accusé d'avoir donné son accord au commandant Loustau.

CE : « LES PAYSANS
E LEUR ACTION »
BLE, DE L'ORGE ET
INSUFFISANTS »

...e même que le pauvre bougre

...al militaire, à Paris, le
...ctiviste, criminel de guerre,
...en a des morts sur la
... Ce soir au journal
...é. Car enfin, on ne condamne
...nous un peu excessif et la
...s en tirer avec des éloges
...". Pourvu qu'on ne renvoie
...ouhait pour aujourd'hui.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

Quant aux raisons de la nouvelle rupture des négociations, le communiqué FLN est explicite : le Sahara.

On s'accorde en général à donner tort à la France dans la triste affaire de Bizerte qui a coûté 700 morts et 1100 blessés à la Tunisie. C'est plutôt de Gaulle et Bourguiba qui mettent un tel prix pour la manifestation de leur mauvaise humeur. Dire que n'importe lequel de ces morts vaut n'importe quel vivant ! Y compris Bourguiba ou de Gaulle. Un jour, la France rendra Bizerte à la Tunisie et on redeviendra amis. Tous les morts doivent déjà s'en foutre éperdument. De même, en dépit de l'OAS, l'Algérie sera indépendante, les musulmans fraterniseront avec les européens, le pays sera industrialisé, le pétrole exploité, de même que le pauvre bougre et les morts continueront de s'en foutre.

3 août — Aujourd'hui passe au tribunal militaire à Paris, le capitaine D. de Beni-Douala. Ultra, activiste, criminel de guerre, antigaullist, tout ce qu'on voudra. Il en a des morts sur la conscience, il a fait tuer du kabyle. Ce soir au journal parlé, j'apprendrai qu'il est acquitté. Car enfin, on ne condamne pas un officier patriote pour son amour un peu excessif de la Patrie ! Son ~~colle~~ Colonel vient de s'en tirer avec des éloges pour "ses brillants états de service". Pourvu qu'on ne renvoie pas ce monsieur à B.D. C'est mon souhait pour aujourd'hui.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

condamnés à une longue détention, ~~ils ont~~ après un procès historique. Ils ont reçu récemment en prison, la visite d'une haute autorité militaire : Maréchal ou Général, je ne sais plus.

Les ~~[illegible]~~ autres ont créé l'O.A.S. L'O.A.S a commencé par nous assommer chaque soir, en tapant sur les casseroles Ta ta ta .... Ta Ta. C'était amusant, un peu guignolesque. Puis ~~ils~~ l'OAS s'est mise à semer du plastic, un peu partout. Le plastic fait beaucoup de bruits et aussi beaucoup de dégats. Par ailleurs les attentats terroristes se remettent à terroriser et les responsables, après s'être rencontrés sans résultats à Evian, se réunissent de nouveau à Lugin, avec sans doute l'intention de se séparer une ~~nouvelle~~ troisième fois sans avoir abouti à un accord.

29 juillet. - Ça y est ! les délégations se séparent. En première page sur huit colonnes : "Lugin : Suspension". En dessous "sur l'initiative de la délégation FLN. pas de date de reprise fixée". A côté sur 4 colonnes : "La France refuse de participer au débat du Conseil de sécurité" sur l'affaire de Bizerte. L'affaire de Bizerte ? Tout simplement attaque des Tunisiens contre attaque des ~~Bizertois~~ Français qui ont tiré sur la Médina d'où venaient les coups. La Tunisie demande une fois de plus l'évacuation de la base. La France veut garder cette base pour sa "propre sécurité et celle de l'occident".

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

24 Avril 1961. — Avant hier matin Alger s'est réveillée dans les bras d'un autre maître qui venait de la posséder pendant son sommeil. A-t-elle pensé, comme moi, aux temps lointains des janissaires où les deys se faisaient égorger dans leur lit, tandis que d'autres se décoraient, sanguinaires, hâche au poing et se faisaient acclamer. ~~Toutefois~~ A vrai dire, ce coup ci les choses se sont passées en douceur ~~et ont passé en~~ C'est à peine si à 7h, en descendant au lycée, ma fille m'a fait remarquer quelques coups de klaxons ta ta ta ta ta insolites, ainsi que quelques embouteillages inexplicables : Alger était aux mains de l'Armée, l'Armée avait pris le pouvoir devait annoncer la radio.

Je ne l'ai su qu'à mon retour vers 9h par un Collègue. Toute la journée il a fallu attendre près du poste pour essayer d'y voir clair. Rien, on était déjà coupé de la France, les chaînes de radio étaient brouillées et les rebelles se bornaient à lire et relire quelques Communiqués où l'on nous annonçait que tout s'était très bien passé, allait encore mieux continuer, que les Généraux Zeller, Jouhaud, Challe en attendant Salan étaient en train de !

20 juillet. — Bon. Ils étaient en train de prendre le pouvoir. Ils l'ont pris trois ou quatre jours. Le Contingent n'a pas voulu marcher. La France n'a pas voulu marcher. De Gaulle, de nouveau, a galvanisé tout le pays derrière lui. Alors Challe et Zeller se sont rendus. Salan et Jouhaud ont pris le maquis. Les premiers ont été

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf

24 Avr

20 Ju

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/francophone/items/show/3609?context=pdf